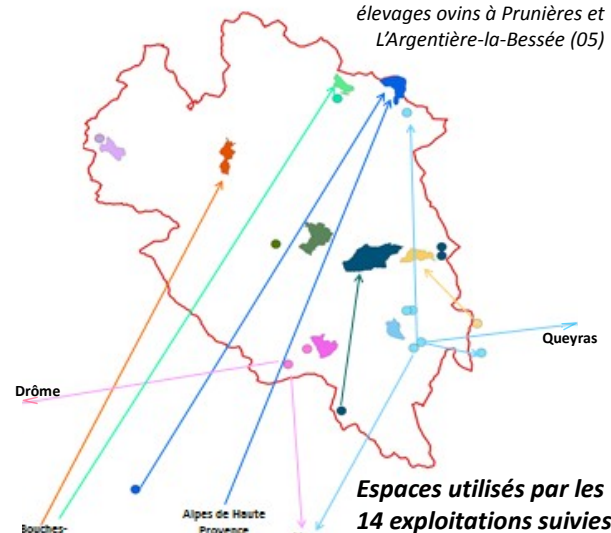


Dans les
Ecrins, un
réseau de
9 alpages
sentinelles et
14
exploitations

- 1 **Alpage du SAPPEY**
Lavaldens
1000 à 2500 m d'alt.
759 ha - 800 ovins
et 35 bovins
Une exploitation suivie :
élevage ovin à Lavaldens (38)
- 2 **Alpage de LANCHATRA**
St Christophe en Oisans
1500 à 2700 m d'alt.
692 ha - 650 ovins
Une exploitation suivie : élevage
ovin à Senas (13)
- 3 **Alpage de SURETTE**
La chapelle en Valgaudemar
1500 à 2700 m d'alt.
1525 ha - 1000 ovins
Une exploitation suivie :
élevage ovin à La
Chapelle-en-Valgaudemar (05)
- 9 **Alpage de ROUANETTE**
Orcières
700 à 2700 m d'alt.
872 ha - 1200 ovins
Une exploitation suivie :
élevage ovin à Ancelle (05)
- 8 **Alpage du DISTROIT**
Châteauroux-les-Alpes
1850 à 2600 m d'alt.
609 ha - 160 bovins
Deux exploitations suivies : élevages
bovins à Châteauroux-les-Alpes (05)



- 4 **Alpage de CHAILLOL**
Villar d'Arène
1675 à 2650 m d'alt.
513 ha - 1800 ovins
Deux exploitations suivies :
élevage ovin et bovin à Villar d'Arène
élevage ovin à Eyguières (13) – dès 2014
- 5 **Alpage de La
PONSONNIERE**
Le Monétier les Bains
1900 à 2850 m d'alt.
1035 ha - 900 ovins
Deux exploitations suivies :
élevages ovins à La Roche
des Arnauds (05) et limans (04)
- 6 **Alpage de CROUZET-
LES-LAUZES**
L'Argentière la Bessée
1600 à 2600 m d'alt.
736 ha - 850 ovins
Une exploitation suivie :
élevage ovin à Eyglies (05)
- 7 **Alpage de
La GRANDE CABANE**
L'Argentière la Bessée
1500 à 2700 m d'alt.
2761 ha - 1900 ovins
Trois exploitations suivies :
élevages ovins à Prunières et
L'Argentière-la-Bessée (05)



Un réseau
à l'échelle
alpine

Le réseau Alpages sentinelles regroupe 37 couples alpage-exploitation estivant sur 31 alpages situés dans les Parcs nationaux des Ecrins, de la Vanoise et du Mercantour, dans les Parcs naturels régionaux du Vercors, de la Chartreuse et du Luberon ainsi que dans le Mont Ventoux et en Ubaye.

Pour tout renseignement : Parc national des Ecrins - 04 92 40 20 10
Rédaction : Laurent Dobremez (coord.), Clotilde Sagot, Baptiste Nettier, Simon Vieux, Ariane Silhol et le collectif Alpages sentinelles Ecrins
Crédit photographique : Ariane SILHOL, Agnès THIARD
Mise en page : Muriel DELLA-VEDOVA

Les
partenaires



Olivier SENN, phyto-écologue, les éleveurs et les bergers des alpages sentinelles et :

Les financeurs

Le projet Alpages sentinelles est financé avec le concours de l'Union européenne : l'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional. Il bénéficie aussi du concours du Fonds National d'Aménagement et de Développement de Territoire au titre de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes.

Alpages sentinelles :

un espace de dialogue pour anticiper
l'impact des aléas climatiques

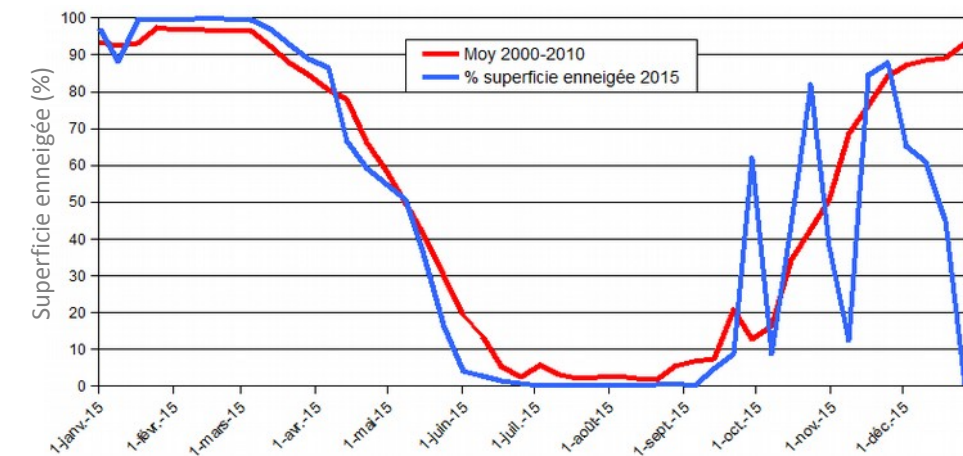


2015 : une gestion pastorale en alpage compliquée par le début d'été sec et chaud

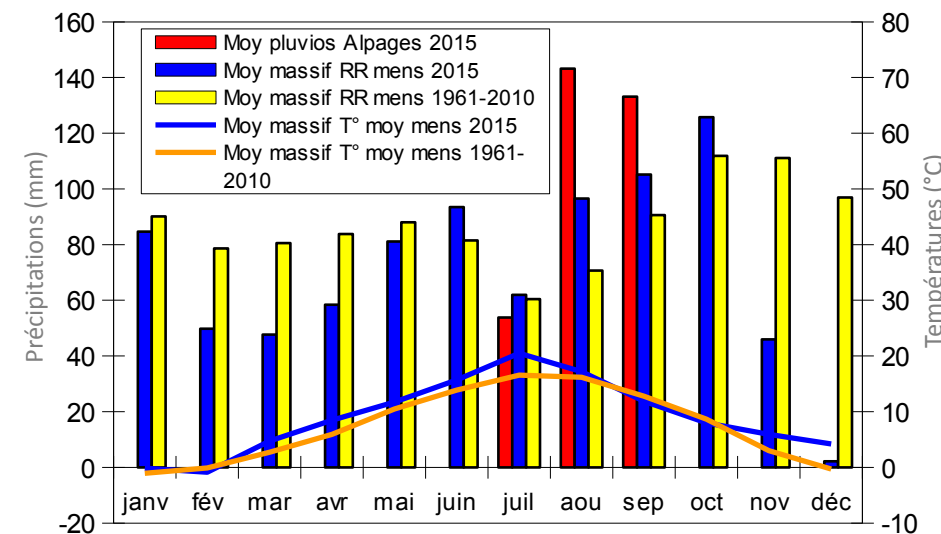
Mesurer, écouter, partager sont les maîtres mots du programme "Alpages sentinelles". Ce dispositif étudie différents paramètres physiques, naturels et humains pour comprendre et anticiper l'impact des aléas climatiques sur les alpages du Parc national des Ecrins. Cette fiche présente les principaux faits marquants de l'année 2015.

Conditions météo

L'année 2015 se caractérise par un enneigement plutôt bon au départ sur les alpages sentinelles, puis un déneigement plus rapide que la moyenne 2000-2010 (cf. photos de Crouzet en page 2) sans que cela soit spectaculaire. Les mois d'avril, mai et juin ont été bien arrosés et doux, contexte ne favorisant pas la survenue d'épisode de gel printanier affectant la végétation. La pluviométrie sur le massif et sur les alpages pendant l'estive est dans la moyenne pour la période observée. En revanche, 3 semaines de presque canicule sont observées du 20 juin au 18 juillet. Cet épisode très chaud (les températures maximales ont battu des records à Embrun) a pu être compensé par les bonnes ressources en eau liées aux pluies des deux premières décades de juin. La pluie est arrivée « juste » pour éviter une sécheresse préjudiciable pour les troupeaux. L'épisode de chaleur a eu néanmoins des conséquences sur la ressource en herbe dans les quartiers intermédiaires, avec une herbe plus sèche en 2015 qu'en 2014 (cf. photos de Crouzet en page 2)



Evolution de l'enneigement sur les alpages sentinelles du Parc national des Ecrins en 2015 (source : PNEcrins - PNVanoise, images du satellite MODIS. Sur certaines périodes, les données sont interpolées)



Pluviométrie et températures 2015 à l'échelle du massif des Ecrins et des alpages sentinelles
Diagramme des données recueillies par les stations Météo France autour du massif des Ecrins (pluviométrie et températures en 2015 et moyennes 1961-2010) et par les bergers sur les alpages sentinelles (pluviométrie 2015 en alpage) Données 2015 manquantes : Grande Cabane, Crouzet et Chaillol (juillet), Villar Loubière

Stations de référence :

- * 11 stations pour la pluviométrie (Ancelle, Champoléon, Embrun, La Chapelle en V., Le Monétier les Bains, Pelvoux, Puy Saint Vincent, Villar Loubière, Lavaldens, Ornon, St Christophe en O.)
- * 7 stations pour la température : Embrun, La Chapelle en Valga, Le Monétier les Bains, Pelvoux, Villar Loubière, Lavaldens, St Christophe-en Oisans.
- * Alpages : Chaillol (station ROMMA Col du Lautaret), Crouzet, Distroit, Grande Cabane Lanchâtra, Ponsonnière, Rouannette, Sappey, Surette..

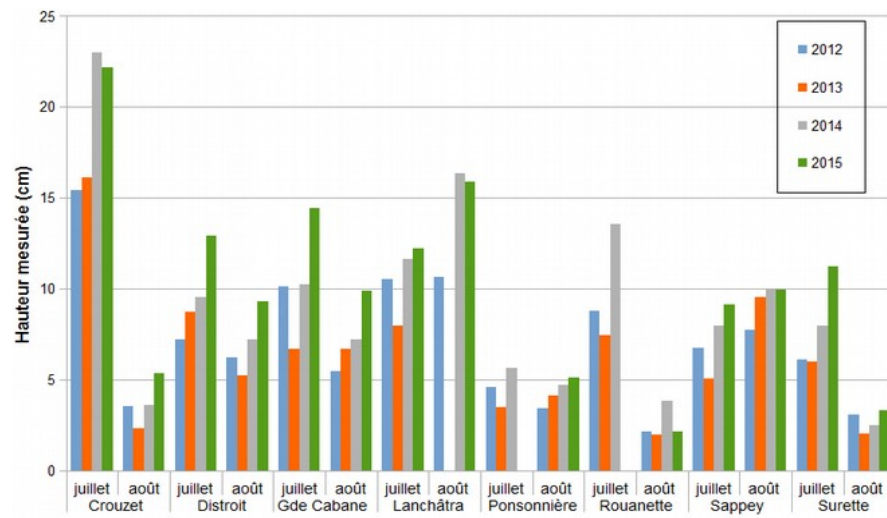
Ressource en herbe

Les résultats

Les résultats sont comparables à ceux de 2014 (une bonne année donc). Sur 3 alpages néanmoins (Distroit, Grande Cabane et Surette), les quartiers de juillet ont vu une ressource plus importante que les autres années.

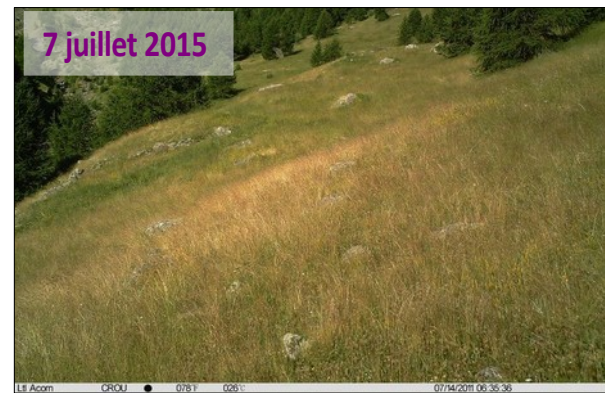
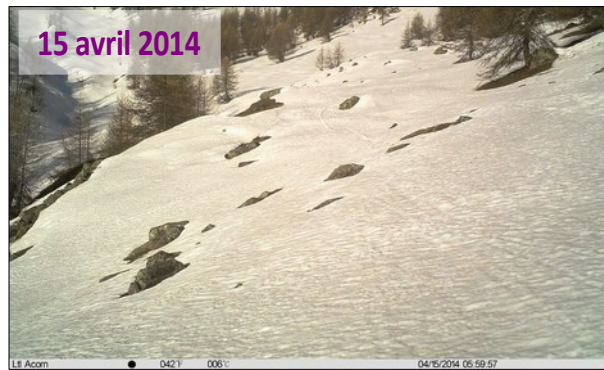
Perception des agents :

L'herbe était plus sèche que les années précédentes, au moins en juillet et la végétation plutôt en avance (phénologie).



Hauteurs d'herbe mesurées dans différents quartiers d'alpages sentinelles de 2012 à 2015
Source : PNEcrins

Phénologie en image : comparaison de photos prise sur l'alpage de Crozet aux mêmes dates en 2014 et en 2015



Pratiques pastorales et gestion de la ressource

Perception des bergers

Contrairement à l'été 2014, très pluvieux, l'estive 2015 a été marquée par la période de sécheresse de juin et juillet. En début d'été, l'herbe était globalement bien abondante, et en avance, et les températures élevées et le manque d'eau de pluie l'ont fait très rapidement griller.

3 phénomènes se sont conjugués pour compliquer la gestion pastorale des alpages : une perte d'appétence sur les quartiers bas qui se trouvent être généralement les plus productifs, des difficultés de garde pour les bergers qui ont dû faire face à des comportements

particuliers des troupeaux ovins : chômes très longues, manque d'appétit... et diminution drastique des points d'eau. La conséquence, selon les bergers, est un gaspillage significatif de l'herbe sur les quartiers bas.

« Le rythme d'alimentation des animaux est gêné par la canicule » (Ponsoinière)

« Le troupeau ne se déplace pas naturellement, il cherche l'ombre derrière les blocs et monte pour chercher la fraîcheur » (Surette)

Les effets de la sécheresse se sont fait ressentir aussi sur les quartiers d'août

(Surette : l'herbe du quartier d'août était grillée au 20 juillet, Lanchâtra : Quartier d'août en fleurs dès le 15 juin lié aussi un déneigement très précoce).

Heureusement, les mois d'août et septembre ont été moins chauds et plus humides, ce qui a permis de finir la saison dans de meilleures conditions.

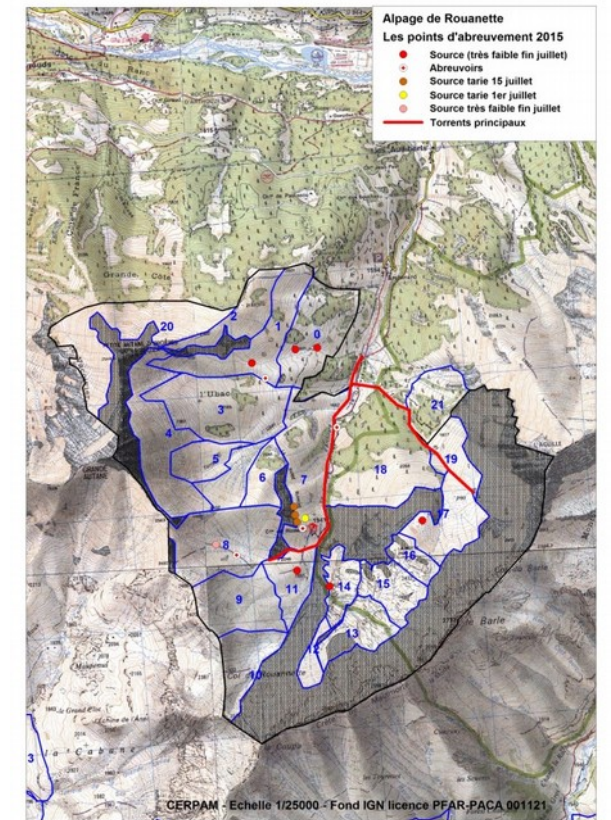
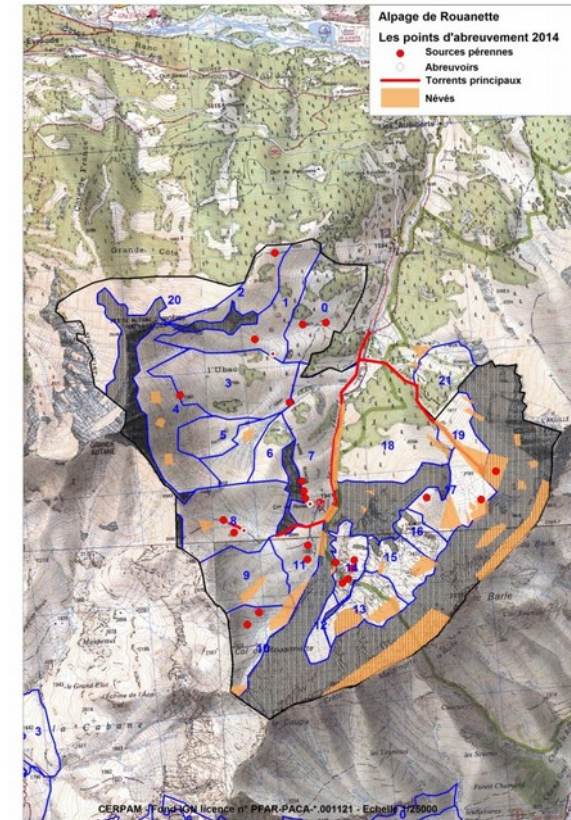
A noter que 3 nouveaux alpages sentinelles (Grande Cabane, Crozet-Les Lauzes et Chaillol) sont directement confrontés à la prédation.

Des problèmes de dégâts de sangliers récurrents à Lanchâtra et dans le Valgaudemar. Des réunions ont eu lieu dans les Hautes-Alpes à ce sujet et il a été reconnu que, quand la pression de chasse augmente (notamment avec des tirs de nuit), les dégâts diminuent. La fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes s'est déclarée d'accord pour accroître la pression de chasse sur les sangliers. Il est essentiel que tous les acteurs impliqués jouent le jeu, en particulier les chasseurs locaux.

Zoom sur le manque d'eau

L'exemple des sources de Rouanette :

Le nombre de sources présentes en 2015 est très nettement inférieur à celui de 2014. De plus en 2015 plusieurs sources se sont tariées en cours d'été. En 2015 il n'y avait aucun névé sur l'alpage en début d'estive, alors qu'il y en avait beaucoup en 2014. L'aménagement antérieur de points d'eau a permis de pallier partiellement au manque d'eau de 2015, mais quelques sources importantes ont bien fait défaut, notamment à proximité de la cabane...



Comparaison points d'eau et névés sur l'alpage de Rouanette en 2014 et 2015 Source : CERPAM et berger

L'exemple de Chaillol : « fatigue du berger et des brebis ! »

Le manque de points d'eau naturels et l'insuffisance d'aménagement en points d'eau ont rendu la gestion de l'herbe extrêmement compliquée, entraînant de longs déplacements, du gaspillage et jouant sur l'état des bêtes...

Systèmes d'élevage des exploitations utilisant les alpages

En montagne la végétation a été en avance en raison d'un printemps doux favorable à la pousse de l'herbe. La qualité des foins, récoltés dans de bonnes conditions, a été exceptionnelle. L'automne a été particulièrement favorable : douceur et pluviométrie adaptée ont permis des repousses de qualité et en quantité, qui ont profité au pâturage et à la récolte des regains. Les animaux ont été rentrés tard en bergerie (parfois au-delà du 31 décembre). Dans la Crau, en revanche, le printemps a été très sec et froid et les restrictions d'arrosage ont conduit à une baisse des récoltes de foin en 2^{ème} coupe.

Mais le sujet de préoccupation des éleveurs qui a marqué l'année 2015 a été incontestablement la mise en œuvre de la nouvelle PAC, qui modifie les aides accordées aux exploitants et les critères d'éligibilité. La prime à la brebis est ainsi remplacée par l'aide

ovine, une aide de base de 18€/brebis mais qui propose des majorations nouvelles : 6€/brebis pour les exploitations sous signe de qualité, 3€/brebis pour celles qui adhèrent à une organisation de producteurs ou qui pratiquent la vente directe. En contrepartie, un critère de productivité est imposé aux exploitants pour percevoir ces aides : 0,4 agneaux vendus par an et par brebis. Néanmoins le grand changement réside dans la nouvelle appréciation des « surfaces peu productives » (landes, parcours, alpages...) qui laisse planer de grandes incertitudes chez les éleveurs. Celles-ci reçoivent dorénavant un coefficient de réduction, « prorata », estimé par les éleveurs en fonction de différents critères (taux de boisements, présence d'affleurement rocheux...). La PHAE¹ disparaît, et laisse la place à des MAEC² « systèmes herbagers et pastoraux ». La revalorisation de l'ICHN³ et la convergence des aides

découplées (DPB⁴) devrait néanmoins a priori être favorables aux éleveurs en zone de montagne. A noter toutefois que la mise en application de cette réforme a occasionné des retards de paiement importants, engendrant beaucoup d'incertitudes et d'inquiétude pour l'ensemble de la profession agricole. En août 2016, les aides PAC 2015 ne sont toujours pas soldées, et seules des « avances de trésorerie » basées sur les aides perçues en 2014 ont été versées, sans que les exploitants ne connaissent les aides auxquelles ils auront finalement droit.

En 2015, les prix de vente ont été bons pour les agneaux, vendus entre 105 et 184 €/tête en vente directe, en moyenne à 11 €/Kg. Les tardons se sont bien vendus, entre 80 et 100 €, à la foire ou aux maquignons en descente d'alpage, pour l'Aid mi-septembre. Le prix du lait a en revanche connu des variations importantes.

1 Prime Herbagère Agro-Environnementale

2 Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

3 Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel

4 Les DPB (Droits à Paiement de Base) remplacent les DPU (Droits à Paiement Unique)

Enfin, on notera que 5 exploitations parmi les 14 du réseau Alpages sentinelles Ecrins ont connu des réorganisations et des reconfigurations spatiales : reconfiguration d'alpages (3 cas), redéploiement d'une partie du troupeau dans la Crau (2 cas).